

EPARGNER SES REVENUS DE L'IMPÔT

ANALYSE DYNAMIQUE DES DÉPENSES FISCALES ET DE LEURS EFFETS SUR LE PRINCIPE DE REDISTRIBUTIVITÉ



Doctorant

Pierre LIVET



Doctorant en Convention de Formation par la Recherche en Administration (COFRA) à Paris 8 et au Conseil des prélèvements obligatoires sous la direction de C. Carbonnier et M. Zemmour. Affilié au LIEPP depuis décembre 2024 au sein de l'axe Evaluation des politiques socio-fiscales.

Email : pierre.livet@etud.univ-paris8.fr

Les dépenses fiscales (ou niches fiscales) de l'impôt sur le revenu font partie des outils centraux dans la mise en œuvre de politiques publiques. Affichant souvent (sinon tout le temps) un objectif universel d'aide publique et/ou d'orientation du revenu disponible des ménages, elles s'inscrivent en réalité régulièrement dans une logique d'optimisation de l'impôt sur le revenu des foyers fiscaux les plus aisés. La thèse étudie la manière dont ces dispositifs peuvent être mobilisés par les contribuables dans le but principal de réduire leur imposition.

Question de recherche

Les dépenses fiscales à destination des ménages font désormais pleinement partie du paysage fiscal français. Dans le cas de l'impôt sur le revenu, ces mesures dérogatoires aux obligations fiscales classiques réduisent la progressivité, rendent sa structure complexe et laissent la possibilité aux contribuables d'orienter l'argent public en fonction de ses intérêts personnels. L'objet de la thèse est alors de replacer, dans son ensemble, les dépenses fiscales de l'impôt sur le revenu dans des objectifs parfois différents de ce pour quoi elles étaient prévues. Cette analyse dynamique permettra de réaliser le portrait social et économique des contribuables bénéficiaires, d'en supposer les dynamiques propres et d'enfin les confronter aux objectifs initiaux de politique publique.

Premiers résultats

Une utilisation largement influencée par le capital économique

La littérature scientifique a déjà largement documenté la prédominance des derniers déciles de revenus dans l'accapement des dépenses fiscales. A travers l'étude de la saturation du plafonnement global des niches (PGN) – fixé à 10 000 € –, l'inégalité de distribution des gains fiscaux apparaît clairement. La figure 1 montre la distribution des foyers fiscaux saturant le plafonnement global des niches au sein du 10^{ème} décile de revenu imposable. Seuls les foyers les plus aisés – les quatre derniers centiles de revenu – arrivent à atteindre le PGN. Malgré l'existence de crédits d'impôts pouvant profiter aux ménages appartenant aux déciles inférieurs – frais de garde d'enfant de moins de 6 ans, salarié à domicile – ces derniers vont en profiter dans une moindre mesure, soit par manque de financement, soit par méconnaissance des dispositifs mis en place. Les pertes de financement qu'engendre les dépenses fiscales sont donc largement orientées vers les ménages les plus aisés.

De plus, certains dispositifs ne sont pas incorporés dans le plafonnement global des niches, c'est le cas par exemple de la réduction d'impôt au titre des dons. Cela peut expliquer, en partie, l'attrait des ménages les plus aisés pour cette dépense fiscale qui est illustrée figure 2. Un foyer sur cinq donnent au sein du 9^{ème} décile et un sur trois dans le 10^{ème} alors que moins de 5 % des foyers fiscaux des cinq premiers déciles ont donné. En plus des contre-dons possibles, ce dispositif dérogatoire permet de compléter l'optimisation fiscale déjà commencé avec les dépenses fiscales comprises dans le plafonnement global.

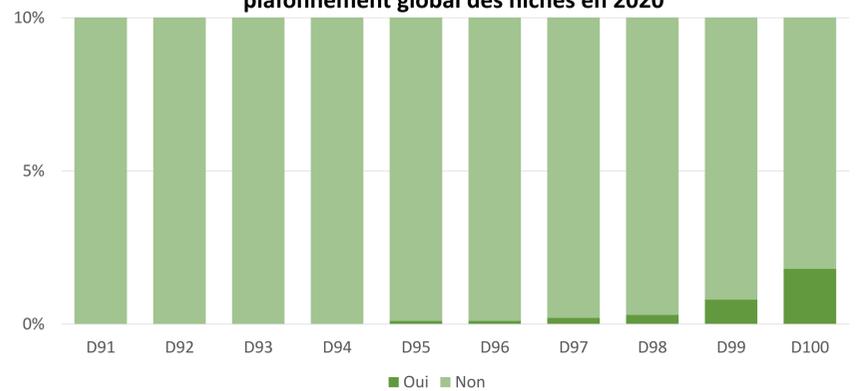
Une différenciation d'usage expliquée aussi par le capital culturel et social

La capacité des agents à se saisir de la matière fiscale est également un obstacle à l'utilisation des dépenses fiscales. Entre incompréhension des termes, des mécanismes – crédit d'impôt, réduction, exonération – ainsi que des règles – modalités de calcul, plafonnement, contrôle fiscal – il est souvent malaisé voire compliqué à la plupart des contribuables de comprendre et d'oser profiter des avantages fiscaux pourtant accordés. Ainsi, en plus de la nécessité d'un capital économique parfois important, il est souvent nécessaire de détenir un capital culturel et social afin de profiter de ces dispositifs dérogatoires.

Méthodologie

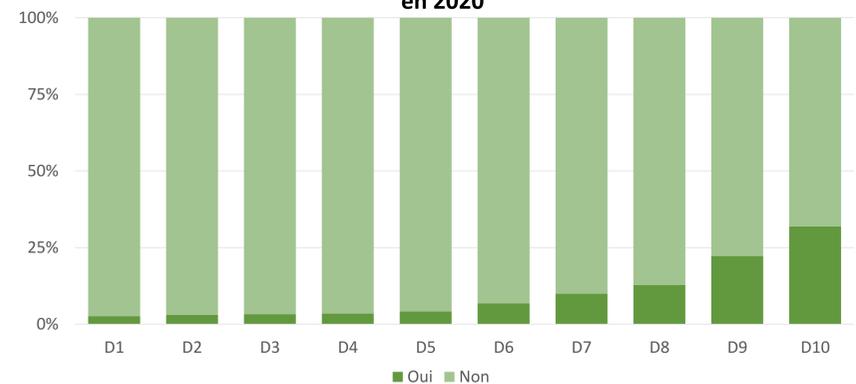
Dans un premier temps, une analyse statistique des principales dépenses fiscales (dons, salarié-es à domicile, exonération des heures supplémentaires, etc...) est faite afin d'appréhender au cas-par-cas, l'utilisation de ces dispositifs dérogatoires. Cette première étude servira d'appui pour mener, dans un second temps, une analyse plus globale de l'appropriation par les différents groupes sociaux de la multitude de dispositif existant. Enfin, cette partie quantitative sera complétée par des entretiens permettant de recueillir les motivations des différents ministères et des parlementaires pour le maintien de l'outil fiscal comme d'un levier viable pour la mise en œuvre de politiques publiques.

Figure 1 : Foyer fiscaux du 10^{ème} décile de revenu atteignant le plafonnement global des niches en 2020



Lecture : 4,9 % des foyers fiscaux du 5^{ème} décile ont fait un don en 2020 contre 9,4 % en moyenne sur la population.
Source : FELIN – INSEE, DGFIP, 2020

Figure 2 : Déclaration des dons en fonction du décile de revenu en 2020



Lecture : 0,1 % des foyers fiscaux du 95^{ème} centile ont saturé le plafonnement global des niches en 2020 contre 0,3 % en moyenne sur la population du 10^{ème} décile.
Source : FELIN – INSEE, DGFIP, 2020